

La Ville de Waterloo lance son tout premier budget participatif en environnement

WATERLOO, LE 11 JUIN 2025 – La Ville de Waterloo est fière d’inviter la population à passer à l’action pour l’environnement grâce à son tout premier budget participatif citoyen! Dès aujourd’hui et jusqu’au 13 juillet 2025, les citoyen·nes peuvent proposer des projets qui amélioreront la qualité de vie à Waterloo dans une perspective de développement durable.

Ce nouveau processus démocratique permet à la population de décider de l’utilisation d’une partie du budget municipal pour réaliser un projet environnemental concret sur le territoire de la Ville.

« C’est une occasion unique pour les Waterloises et les Waterlois de s’impliquer dans la vie municipale, de mieux comprendre le fonctionnement d’un budget et, surtout, d’avoir un impact tangible, durable et positif sur leur communauté. Ce projet s’inscrit dans notre plan d’action de développement durable et témoigne de notre volonté de bâtir, ensemble, une ville résiliente et en harmonie avec sa nature. » - Jean-Marie Lachapelle, maire de Waterloo

Analyse et vote populaire

Les idées soumises seront d’abord évaluées selon des critères de recevabilité établis par le comité consultatif en environnement, le conseil municipal et les services municipaux concernés.

Les projets proposés doivent pouvoir être entièrement réalisés par les équipes municipales, sans engranger de frais récurrents. Cette approche permet de maintenir un budget raisonnable tout en assurant la faisabilité du projet. Ils doivent également viser un bâtiment, une rue, un terrain, un quartier ou encore l’ensemble du territoire de Waterloo, et avoir des retombées positives à moyen ou long terme pour la collectivité. Tous les critères de sélection sont précisés en ligne.

Ensuite, les projets jugés admissibles seront soumis au **vote populaire à la fin de l’été**. Seules les personnes résidant à Waterloo pourront proposer un projet et participer au vote.

Une enveloppe budgétaire d’un maximum de 6000 \$ a été allouée à la réalisation du projet qui récoltera le plus de votes. Celui-ci sera mis en œuvre par la Ville d’ici la fin de 2025.

Soumettre un projet

Les citoyen·nes peuvent déposer leur idée de projet en remplissant le formulaire disponible en ligne au ville.waterloo.qc.ca/budget-participatif au plus tard le 13 juillet 2025.

-30-

INFORMATION

Patrick Labrosse
Inspecteur en urbanisme et environnement

450 539-2282, poste 245
p.labrosse@ville.waterloo.qc.ca